



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



## Parc marin national Fathom Five Réunion de la communauté des affaires #2

Centre d'accueil de Parcs Canada  
Tobermory (Ontario), Canada  
Organisateur : Agence Parcs Canada  
Animateur : John Miller, ICA Associates Inc.

Vendredi 14 février 2020



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Contexte.....  | 3  |
| Présentation et discussions .....  | 5  |
| 1. Questions.....  | 5  |
| 2. Suggestions et recommandations .....                                    | 8  |
| 3. Points de vue .....   | 10 |
| Prochaines étapes.....   | 11 |
| Annexe A – La liste des invités et des représentants de Parcs Canada ..... | 12 |
| Annexe B – L’invitation à la réunion .....                                 | 13 |

## Séance d'information et de discussion sur la planification des activités #2 : parc marin national Fathom Five

### Contexte

Le parc marin national Fathom Five protège un écosystème d'eau douce exceptionnel et des îles situées au cœur des Grands Lacs, tout en offrant des expériences de calibre mondial qui rapprochent les visiteurs de la nature. L'Agence Parcs Canada reconnaît l'importance économique liée à l'achalandage au parc marin et les retombées économiques pour les résidents et la communauté de Tobermory. L'Agence s'engage à gérer le parc marin national Fathom Five de manière à protéger et à présenter le mieux possible le patrimoine naturel et culturel au nom de tous les Canadiens, tout en tenant compte des intérêts des Autochtones, des résidents, des entreprises et de la collectivité.

Parcs Canada met actuellement à jour le plan directeur pour le parc marin national Fathom Five, lequel établira une vision et guidera la gestion du parc pour les 10 prochaines années. Au cours du processus d'élaboration du plan directeur, Parcs Canada consulte des partenaires, des intervenants et les visiteurs afin de recueillir les précieux commentaires des Canadiens à l'égard de l'avenir de ce lieu d'exception. Un avenir dynamique pour le parc marin national Fathom Five inclut des partenariats d'affaires stratégiques qui fourniront des expériences innovantes de classe mondiale et rapprocheront les visiteurs de cet écosystème d'eau douce exceptionnel au cœur des Grands Lacs. Ces expériences, et les partenariats auxquels nous nous fions pour les fournir, seront soigneusement conçus et gérés en utilisant des outils fondés sur des faits en vue d'assurer la protection et la durabilité du parc.

À l'été 2020, Parcs Canada lancera de nombreux appels d'offres concurrentiels par l'entremise de demandes de propositions (DP) visant à donner à des entrepreneurs des occasions d'affaires et d'ainsi fournir des expériences enrichissantes et innovantes aux visiteurs dans le parc Fathom Five. Parcs Canada veut s'assurer que la population canadienne a une possibilité juste et équitable de se faire concurrence pour ces occasions d'affaires, conformément aux politiques du Conseil du Trésor.

Comme deuxième partie d'une série, Parcs Canada a organisé une réunion de trois heures et demie le vendredi 14 février 2020 au Centre d'accueil de Parcs Canada à Tobermory, en Ontario, afin d'engager et d'informer les exploitants d'entreprises de Fathom Five au sujet du processus de sollicitation à venir et de recueillir les commentaires du milieu des affaires pour assurer sa mise en œuvre sans heurts.

Parcs Canada a invité divers exploitants d'entreprises qui mènent actuellement des affaires dans le parc marin national Fathom Five ou qui ont démontré de l'intérêt à y mener des affaires (voir l'annexe A).

La réunion a débuté par le discours d'ouverture de John Haselmayer, directeur du parc. John Miller de ICA Associates a été présenté à titre d'animateur de la réunion; il a ensuite

expliqué les règles de base de la réunion et le code de conduite pour les participants; il a dirigé une table ronde de présentations; et il a expliqué comment la réunion se déroulerait l'après-midi sous la forme d'une série de segments, permettant i) des demandes de précisions; ii) des suggestions et des recommandations, et iii) des points de vue.

Lignes directrices de participation :

- Chaque personne est une source de sagesse.
- Nous avons besoin de la sagesse de chacun pour produire les meilleurs résultats.
- Il n'y a pas de « mauvaises » réponses (ou de « bonnes » réponses, mieux vaut ne pas porter de jugements avant d'avoir écouté la personne).
- Chacun doit écouter, et chacun sera entendu (voilà pourquoi les discussions en petits groupes sont très importantes).
- L'ensemble vaut plus que la somme de ses parties.
- Les commentaires formulés au cours de la réunion ne seront pas attribués à des personnes particulières.
- Le fait de communiquer vos meilleures idées ne signifie pas automatiquement une approbation officielle de votre organisation.

John Haselmayer a ensuite fait une présentation qui comprenait les quatre objectifs pour l'après-midi, notamment :

1. Rendre compte de « ce que nous avons entendu » lors de la réunion du 13 décembre 2019;
2. Transmettre et recevoir des commentaires sur les changements opérationnels proposés pour l'île Flowerpot et le havre Big Tub
3. Communiquer des détails sur les nouvelles possibilités commerciales offertes par le biais des demandes de propositions
4. Examiner le processus de demande de propositions de Parcs Canada et un exemple de demande de propositions

Pendant la présentation, le groupe s'est régulièrement arrêté pour poser des questions et discuter de l'une des décisions stratégiques clés ou des domaines de contribution. Les questions, suggestions et recommandations, ainsi que les points de vue soulevés par le groupe ont été écrits sur des notes autocollantes par le personnel de Parcs Canada et placées sur des feuilles de tableau de conférence à l'avant de la salle. Des photographies des feuilles du tableau de conférence sont présentées dans l'annexe C.

Après plusieurs heures de présentation et de discussion au sujet des trois premiers objectifs de la réunion, Pamela Hayhurst, gestionnaire du portefeuille immobilier de Parcs Canada pour la région de l'Ontario, a fait une courte présentation sur le processus complet de demande de

propositions de Parcs Canada, puis a présenté un exemple réel de demande de propositions au groupe.

## Présentation et discussions

Afin de gérer efficacement le temps et de s'assurer que les réflexions de chacun sont entendues et prises en compte, les participants ont été encouragés à prendre la parole à tout moment de la présentation. John Miller a classé les commentaires dans l'un des trois groupes : questions, suggestions et recommandations, ou points de vue, et a veillé à placer une note autocollante sur la feuille du tableau de conférence pour chacune de ces catégories. Le groupe est revenu sur les tableaux de conférence à la fin de chaque segment d'information pour en discuter et s'assurer que les idées sont bien représentées. Lors de la compilation des listes de questions, de suggestions et de recommandations ainsi que de points de vue pour ce rapport, certains éléments ont été réorganisés dans une catégorie plus appropriée (par exemple, des « points de vue » ont été déplacés de la catégorie « questions » à la catégorie « points de vue ») pour assurer la cohérence.

Lorsque cela était possible et approprié, Parcs Canada a fourni des réponses immédiates à certaines des questions posées par le groupe; des participants dans la salle ont répondu à d'autres questions. Dans la mesure du possible, les réponses à toutes les questions ont été résumées et fournies ci-dessous.

### 1. Questions

- **Q. Pourquoi les visiteurs choisissent-ils de ne visiter que les formations rocheuses?**  
**R.** Les formations rocheuses sont la destination emblématique de l'île Flowerpot.
- **Q. Le personnel du parc pourrait-il proposer des activités guidées pour répartir les visiteurs dans d'autres lieux?**  
**R.** Parcs Canada s'est engagé à améliorer l'expérience du visiteur sur l'île Flowerpot. Cela peut inclure d'avoir du personnel du parc sur l'île à tout moment lorsque des visiteurs sont présents pendant la journée, d'améliorer les programmes d'interprétation et de s'assurer que le personnel du parc est en contact avec un plus grand nombre de visiteurs, et d'améliorer l'accès aux destinations populaires des visiteurs sur l'île, comme les formations rocheuses. Dans le cadre du processus de demande de propositions, Parcs Canada étudie les possibilités d'expériences guidées qui permettraient aux visiteurs de vivre des expériences plus intimes et plus immersives.
- **Q. Pourquoi se concentrer uniquement sur les formations rocheuses? (*Note de la rédaction : cette question a été posée en référence au modèle utilisé pour déterminer la décision stratégique de 650 personnes présentes à un seul moment pour l'île Flowerpot*)**  
**R.** Pour déterminer la décision stratégique concernant le maximum de 650 personnes présentes à un seul moment, Parcs Canada a pris en compte les trois zones riveraines les

plus fréquentées de l'île Flowerpot, y compris la zone autour des formations rocheuses. Parcs Canada a effectué une surveillance des photos prises à intervalles aux formations rocheuses pour évaluer la densité des visiteurs (par exemple, le nombre de personnes) et a établi une corrélation avec le nombre de visiteurs présents sur l'île au même moment. L'analyse a déterminé que lorsqu'il y avait plus de 650 personnes sur l'île, les visiteurs se déplaçaient des formations rocheuses vers des zones moins désirables, contribuant ainsi à la formation de sentiers spontanés et au piétinement de la végétation.

- **Q. Combien de temps les visiteurs restent-ils aux formations rocheuses?**  
**R.** La durée du séjour des visiteurs aux formations rocheuses est variable et dépend de nombreux facteurs tels que la durée prévue du séjour sur l'île, le nombre de personnes présentes sur l'île, l'expérience souhaitée, l'espace disponible autour des formations rocheuses et les conditions météorologiques, pour n'en citer que quelques-uns.
- **Q. Comment pouvons-nous encourager les visiteurs à se rendre à d'autres endroits sur l'île Flowerpot?**  
**A.** Parcs Canada s'est engagé à améliorer l'expérience du visiteur sur l'île Flowerpot. Cela peut inclure d'avoir du personnel du parc sur l'île à tout moment lorsque des visiteurs sont présents pendant la journée, d'améliorer les programmes d'interprétation et de s'assurer que le personnel du parc est en contact avec un plus grand nombre de visiteurs, et d'améliorer l'accès aux destinations populaires des visiteurs sur l'île, comme les formations rocheuses. Dans le cadre du processus de demande de propositions, Parcs Canada étudie les possibilités d'expériences guidées qui permettraient aux visiteurs de vivre des expériences plus intimes et plus immersives.
- **Q. Combien de temps chaque personne reste-t-elle sur l'île?**  
**R.** La durée du séjour des visiteurs sur l'île Flowerpot est variable et dépend de nombreux facteurs tels que la durée prévue du séjour, le nombre de personnes présentes sur l'île, l'expérience souhaitée, l'espace disponible autour des destinations et les conditions météorologiques, pour n'en citer que quelques-uns. Les participants à la réunion ont estimé que la durée moyenne du séjour des visiteurs sur l'île se situait entre 1,5 et 3 heures.
- **Q. La fermeture de la grotte et du sentier du phare a-t-elle eu un effet sur l'encombrement des formations rocheuses?**  
**R.** Parcs Canada ne dispose pas d'informations suffisantes pour quantifier les effets de la fermeture de la grotte ou du sentier sur l'encombrement des formations rocheuses.
- **Q. Pour quelle capacité le sentier du quai aux formations rocheuses a-t-il été construit?**  
**R.** Le sentier piétonnier construit entre le quai et les formations rocheuses n'a pas été conçu en fonction d'une affluence particulière. Le sentier a plutôt été conçu pour permettre à la majorité des visiteurs de se promener tranquillement et en toute sécurité, et pour permettre une circulation piétonne dans les deux sens.

- **Q. Le goulot d'étranglement est-il de la taille du sentier lui-même? (Note de la rédaction : cette question a été posée en référence à l'encombrement des piétons le long du sentier allant des quais principaux aux formations rocheuses)**  
**R.** Un participant dans la salle a répondu en suggérant que les niveaux d'eau élevés ont réduit la possibilité pour les visiteurs de marcher entre le quai et les formations rocheuses le long du littoral. Par conséquent, plus de personnes utilisent le sentier, ce qui augmente l'encombrement. Parcs Canada a ajouté que le sentier est construit aussi près du rivage que la topographie le permet, et que la largeur du sentier est limitée par la configuration du terrain. Augmenter la taille du sentier serait extrêmement difficile d'un point de vue technique, et non souhaitable d'un point de vue écologique.
- **Q. Est-il possible de débarquer à différents endroits sur l'île Flowerpot? Parcs Canada l'autoriserait-il?**  
**R.** Historiquement, pendant les périodes de bas niveau d'eau dans le lac Huron et la baie Georgienne, Parcs Canada a travaillé avec les exploitants d'entreprises pour permettre des aires de débarquement temporaires à d'autres endroits sur l'île Flowerpot lorsque le poste d'accostage de Beachy Cove était dangereux pour les navires. Parcs Canada veut faire preuve de souplesse et continuer à travailler avec les exploitants d'entreprises à l'avenir pour s'adapter aux changements environnementaux tels que les fluctuations du niveau de l'eau. Toutefois, pour l'instant, Parcs Canada n'est pas intéressé par l'aménagement d'une autre aire d'amarrage officielle à un autre endroit de l'île Flowerpot (par exemple, le phare de l'île Flowerpot).
- **Q. Quelles sont certaines des restrictions imposées à ces expériences/DP?**  
**R.** Dans le cadre de la procédure de DP, les soumissionnaires retenus se verront attribuer des créneaux horaires pour des opérations commerciales dans le havre Big Tub ou sur l'île Flowerpot. Les DP elles-mêmes ainsi que les permis et les accords de licence connexes accordés aux soumissionnaires retenus contiendront les paramètres et les conditions propres aux opérations commerciales (par exemple, le nombre maximum de personnes présentes à un moment, les intervalles entre les débarquements de navires, etc.).
- **Q. Le matin, le bateau d'excursion à faible volume peut-il proposer, à partir de 8 h, de visiter le havre Big Tub (cela pourrait ajouter de la valeur à l'offre/à l'expérience)?**  
**R.** Sur la base des commentaires reçus des entreprises et d'autres parties prenantes au cours de cette série de réunions, Parcs Canada élaborera un calendrier opérationnel qui définira les créneaux horaires pour les opérations commerciales dans le havre Big Tub ou sur l'île Flowerpot. Certains éléments du calendrier comprendront des visites guidées du havre Big Tub et de l'île Flowerpot.
- **Q. Qu'en est-il de l'offre de prime de 4 à 6 heures – Parcs Canada l'envisagerait-il?**  
**R.** Sur la base des commentaires reçus des entreprises et d'autres parties prenantes au cours de cette série de réunions, Parcs Canada élaborera un calendrier opérationnel qui définira les créneaux horaires pour les opérations commerciales dans le havre Big Tub ou sur l'île Flowerpot. Parcs Canada se montre ouvert à l'expérience et aux suggestions des exploitants d'entreprises pour élaborer les détails du calendrier opérationnel afin de

s'assurer que les possibilités d'affaires sont durables tout en respectant les conditions souhaitées établies pour le havre Big Tub et l'île Flowerpot.

- **Q. Quel sera l'impact financier sur les entreprises (par exemple, celles qui ont investi dans une flotte de navires et des infrastructures)?**

R. Parcs Canada reconnaît l'importance de l'exploitation des bateaux d'excursion locaux pour soutenir le tourisme et l'économie de la région. Ce processus de DP garantira des possibilités commerciales durables et continues à Fathom Five.

- **Q. Comment Parcs Canada fera-t-il respecter les exigences des soumissionnaires retenus (par exemple, pour s'assurer qu'ils sont réellement qualifiés)?**

R. Parcs Canada élaborera des critères d'évaluation pour déterminer la qualification des soumissionnaires et gèrera l'accord pendant toute sa durée afin de s'assurer que toutes les qualifications ou certifications requises sont maintenues pendant toute la durée de l'accord.

- **Q. Les offres peuvent-elles être soumises avec d'autres entreprises (par exemple, des partenariats)?**

R. Oui, les particuliers ou les entreprises peuvent soumettre conjointement des réponses aux DP.

- **Q. À quelle échelle les DP sont-elles lancées? Seulement au niveau local? Ou est-ce que n'importe qui au Canada peut faire une offre?**

R. Les DP seront lancées à tous les citoyens canadiens afin de garantir une occasion ouverte et équitable de transiger avec le gouvernement du Canada. Parcs Canada tiendra compte de la portée géographique des annonces pour les DP afin de s'assurer que les personnes susceptibles d'être intéressées par ces possibilités soient informées de la prochaine DP.

- **Q. Que se passe-t-il si je ne gagne pas? Comment puis-je connaître le résultat que j'ai obtenu lors de la DP?**

R. Parcs Canada offrira des séances de compte rendu à tous les promoteurs qui soumettent une proposition afin d'examiner les résultats de leur(s) évaluation(s) dans le but d'améliorer les soumissions pour les possibilités futures.

- **Q. Qui fait partie du comité d'évaluation des DP?**

R. Les comités d'évaluation n'ont pas encore été créés. Les comités sont généralement composés d'un représentant du parc local, des intervenants/partenaires et d'autres professionnels du secteur (par exemple, un analyste commercial, un comptable agréé, un professionnel du tourisme).

## 2. Suggestions et recommandations

- Utiliser des mesures d'incitation pour encourager les gens à se rendre dans d'autres parties de l'île Flowerpot
- Plan de transition – ajouter des activités pour les personnes détournées

- Parcs Canada peut former des exploitants pour qu'ils deviennent des interprètes (+ règles clés et sécurité)
- Le personnel peut aider à former les exploitants privés
- Il faut davantage d'interprétation spontanée autour des formations rocheuses, par exemple des causeries de 5 minutes
- Faciliter le débarquement des kayakistes – pas au quai principal, peut-être près des emplacements de camping
- Prévoir des interprètes aux formations rocheuses
- Plus de temps pour les bateaux d'excursion dans le Big Tub l'après-midi et moins de temps pour la plongée
- Petites visites = de qualité, intimes, guidées. Vérifier les hypothèses – les grands bateaux peuvent-ils fournir les mêmes services?
- Diriger les kayaks vers d'autres endroits éloignés du quai principal (signalisation)
- Le havre Big Tub n'est pas propice au kayak le matin – on emmènerait plutôt le groupe à l'île Russell, mais au coucher du soleil et au clair de lune, la navigation en kayak est propice au havre Big Tub.
- Problèmes de sécurité avec les kayaks récréatifs (de type « sit-on-top ») – traversée dangereuse du havre (Tobermory) vers le havre Big Tub
- Les kayaks récréatifs (de type « sit-on-top ») sont uniquement destinés pour une utilisation dans le Little Tub et le Big Tub (pas en dehors de North Point).
- Les visites guidées en kayak dans le havre Big Tub ne sont pas nécessaires.
- Possibilité de prévoir juste une heure de plongée en apnée à l'heure « tranquille » du matin : 9 h à 10 h (pas 11 h)
- Les petits bateaux ne peuvent pas bien voir les épaves dans le havre Big Tub – problème de hauteur.
- Préciser où se trouve la zone riveraine de 30 m dans la zone de navigation restreinte de Big Tub (il peut être nécessaire de la délimiter)
- Dans la pratique, deux bateaux à la fois [ne] peuvent [pas] être exploités, car les deux ne peuvent pas tourner – l'un d'eux recule donc le concept de 21 m n'est pas correct dans la pratique .
- Bouée d'amarrage – le bateau de plongée s'arrime – il est soufflé dans une zone de 30 m.
- Il y a un certain intérêt pour la limitation de vitesse dans le havre Little Tub pour ralentir les bateaux privés.
- Essayer un test d'un jour/semaine pour les visites à faible volume par rapport à tous les jours – le marché existe-t-il?
- Les plongées nolisées attendent à 16 heures pour accéder au havre Big Tub, après les autres segments de l'horaire de l'après-midi.
- Il ne semble pas que l'expérience du havre Big Tub à faible volume fonctionnera. Voir les épaves ne prend pas beaucoup de temps.
- La plongée/plongée avec masque et tuba du matin peut être plus courte (besoin de 2 heures).
- Le canot ou le kayak au-dessus des épaves n'est pas la meilleure façon de les voir – meilleure vue depuis un plus grand bateau.

- Il est injuste de réduire l'offre du havre Big Tub à fort volume à une fenêtre aussi courte de l'après-midi.
- Les plongées nolisées doivent commencer à 16 h pour que leur horaire fonctionne dans le havre Big Tub.

### 3. Points de vue

- Préoccupation : Ce type d'écotourisme peut perdre son caractère « écologique ». Par exemple, les excursions en petites embarcations à pagaie.
- Analogie entre le temps de plongée actuel à 16 h et le temps calme des matins au havre Big Tub
- Si on prolonge les heures d'ouverture de l'île Flowerpot, il faudrait plus de personnel – il est déjà difficile d'en embaucher pour des journées entières.
- Plongée avec masque et tuba le matin. Bon pour les entreprises de plongée/plongée avec masque et tuba
- Il n'y aura pas de demande de la part des visiteurs pour des voyages tôt le matin – le voyageur avait l'habitude de proposer des prix « lève-tôt » – mauvaise réaction des visiteurs.
- Le chevauchement entre un faible volume et un volume élevé peut ne pas être favorable aux visiteurs à faible volume.
- L'expérience du canot ou kayak de nuit au-dessus d'une épave avec des lampes frontales est assez géniale. Canot ou kayak au clair de lune.
- Bruce Anchor – a regardé le nombre de visiteurs qui sont revenus plus tôt – en ce qui concerne la durée du temps sur l'île Flowerpot.
- L'île Flowerpot ne dispose pas de beaucoup de sentiers sur le littoral – principalement à l'intérieur des terres.
- Les gens veulent-ils vraiment cette offre à faible volume le matin? 160 à un moment donné semble faible.
- Deux heures sont plus que suffisantes pour une expérience « guidée », elle pourrait durer moins longtemps et laisser du temps pour d'autres activités.
- Je ne comprends pas pourquoi un seul bateau à la fois à Big Tub – peut être sûr à deux bateaux, mais peut-être pas dans une zone de 30 m
- Pourquoi un seul bateau dans une zone de navigation restreinte à la fois? Nous pouvons avoir deux bateaux en toute sécurité.
- Il est préférable que l'île Flowerpot reste ouverte plus tard – plus de demande pour le soir.
- Prolonger la journée sur l'île Flowerpot le soir et non le matin.
- Plus d'offre d'interprétation de Parcs Canada – encadrer les visiteurs
- La durée moyenne de séjour actuelle est de 3 heures.
- Les fins de semaine chargées, où nous maximisons le chiffre d'affaires, plus de gens manquent leur bateau.
- Il faut 10 minutes pour charger et décharger les bateaux.

- Les limites plus larges de la zone du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments* sont utiles – un consensus pourrait être obtenu.
- Une zone de navigation restreinte plus grande serait préférable avec une meilleure signalisation pour aviser les autres navires.
- Possibilité de passer 1,5 heure sur l'île Flowerpot, mais les gens peuvent manquer le bateau de retour.
- Points de vue des visiteurs – « Prenez plaisir à regarder l'autre bateau! » Pour que l'expérience du visiteur ne soit pas négative.
- Les visiteurs aiment voir les autres bateaux d'excursion dans la zone des épaves.
- Tout le monde veut aller aux formations rocheuses.

## Prochaines étapes

À la fin de la réunion, Parcs Canada a confirmé les « prochaines étapes » qui suivront, notamment :

- Parcs Canada produira un rapport sur « ce que nous avons entendu » détaillant les informations fournies par les participants à la réunion.
- Parcs Canada compilera et publiera les documents fournis et recueillis lors de la réunion (par exemple, les afficher sur un site Web public pour que d'autres puissent y accéder).
- Parcs Canada a prolongé les offres de rencontres bilatérales entre Parcs Canada et les exploitants d'entreprises intéressés avant le lancement des DP.
- Parcs Canada a indiqué qu'une troisième réunion de suivi (c'est-à-dire la conférence des soumissionnaires) se tiendrait après le lancement des DP.

## Annexe A – La liste des invités et des représentants de Parcs Canada

Les tableaux suivants présentent la liste des entreprises qui furent invitées à la réunion, ainsi que les noms des représentants de Parcs Canada. Certaines entreprises ne pouvaient pas y participer en raison de conflit d'horaire. Cependant, Parcs Canada s'est commis à leur fournir une copie de tous les documents partagés lors de la réunion, incluant le rapport verbatim de réunion.

| Nom de l'entreprise invitée                 | Présence à la réunion |
|---|-----------------------|
| Blue Heron Company                          | Oui                   |
| Blue World Marine Adventures Ltd.           | Non                   |
| Bruce Anchor Cruises/Big Tub Harbour Resort | Oui                   |
| C-View Charters                             | Non                   |
| Dawn Light                                  | Oui                   |
| Divers Den                                  | Oui                   |
| Explorer's Tread                            | Oui                   |
| Fathom Five Paddling                        | Non                   |
| Thorncrest Outfitters                       | Non                   |
| Tobermory Cruise Lines                      | Oui                   |
| Tobermory Wave                              | Non                   |

| Représentant de Parcs Canada | Rôle au sein de l'organisme                                |
|------------------------------|--|
| Katherine Patterson          | Directrice de l'unité de gestion                           |
| John Haselmayer              | Directeur du parc  |
| Annique Maheu                | Gestionnaire des relations externes de l'unité de gestion  |
| Pamela Hayhurst              | Conseillère principale en biens réels                      |
| Jeff Truscott                | Conseiller stratégique                                     |
| Brian McHattie               | Agent intérimaire avec les partenaires et les intervenants |
| Ethan Meleg                  | Gestionnaire de l'expérience du visiteur                   |
| Sheila Peacock               | Adjointe administrative                                    |

## Annexe B – L'invitation à la réunion



**Parc national de la Péninsule-Bruce/  
Parc marin Fathom Five**  
C. P. 189  
Tobermory (Ontario)  
N0H 2R0  
John.Haselmayer@canada.ca  
Tel: (519) 596-2233 x234  
Fax: (519) 596-2298

**Bruce Peninsula National Park/  
Fathom Five National Marine Park**  
P.O. Box 189  
Tobermory, Ontario  
N0H 2R0  
John.Haselmayer@canada.ca  
Tel: (519) 596-2233 x234  
Fax: (519) 596-2298

*Destinataire, coordonnées, ici*

Re : Invitation à la séance d'information et de discussion sur la planification des activités commerciales dans le parc marin national Fathom Five

Madame,  
Monsieur,

Le vendredi 13 décembre 2019, l'Agence Parcs Canada a organisé une réunion avec la communauté des affaires du parc marin national Fathom Five au centre d'accueil de Tobermory. Au cours de la réunion, nous avons fourni des renseignements sur des occasions d'affaires ainsi que les processus relatifs à la conclusion d'ententes commerciales à venir dans le parc marin national Fathom Five. Nous tenions à nous renseigner auprès de l'industrie pour nous assurer que ces ententes tiennent compte des réalités associées à vos activités.

Nous nous sommes engagés à entreprendre les étapes nécessaires et à assurer une communication avec la communauté afin de fournir à toute personne intéressée à participer aux activités commerciales du parc marin national Fathom Five un accès libre et équitable à ces informations, notamment aux sources de renseignements ci-dessous :

- i) Rapport « Ce que nous avons entendu »
- ii) Résumé des questions et des réponses
- iii) Site Web
- iv) Réunion de suivi en février 2020

À cette fin, nous avons le plaisir de vous inviter à une **séance d'information et de discussion sur la planification des activités commerciales qui se tiendra au centre d'accueil de Tobermory, en Ontario, le vendredi 14 février 2020, de 13 h à 16 h 30.**

Si vous comptez assister à cette réunion, veuillez répondre à l'adresse [Sheila.peacock@canada.ca](mailto:Sheila.peacock@canada.ca) au plus tard le **vendredi 17 janvier**. Il sera possible d'y participer à distance par conférence téléphonique et par WebEx.

Si vous avez des questions sur cette réunion, n'hésitez pas à communiquer avec moi directement au 519-596-2444 (poste 234) ou à [john.haselmayer@canada.ca](mailto:john.haselmayer@canada.ca).

Cordialement,

John Haselmayer  
Directeur  
Parc national de la Péninsule-Bruce et parc marin national Fathom Five  
c.c. : Katherine Patterson, directrice, Unité de gestion de la baie Georgienne et de l'Est de l'Ontario, Parcs Canada